

ÉTUDE DES PAYSAGES YAMASKOIS
La MRC de La Haute-Yamaska dévoile son Atlas des paysages

Granby, le 5 mai 2025 – La MRC de La Haute-Yamaska invite le public passionné de son territoire à consulter son Atlas des paysages – une importante étude sur les paysages yamaskois dont l'exercice a été initié à l'automne 2022. Riche d'informations historiques et contemporaines, cet ouvrage se veut un outil concret dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la MRC – 21 pistes d'action y sont d'ailleurs proposées!

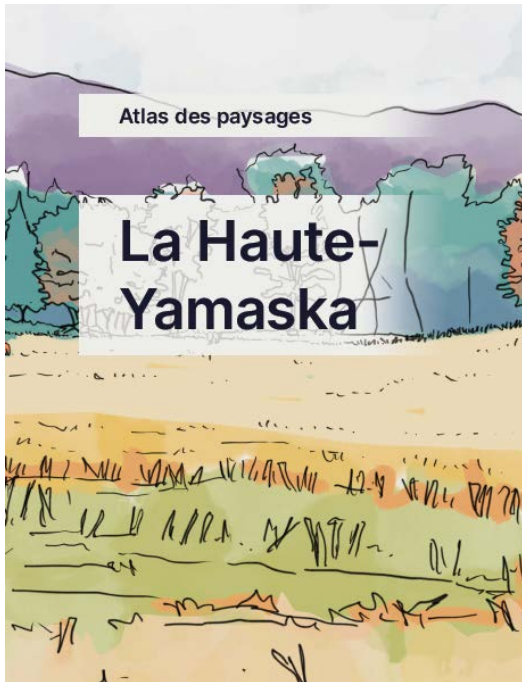
Fruit d'une documentation méticuleuse, de 4 ateliers participatifs, 3 sondages et 4 concours photo, c'est un ouvrage complet de 486 pages que publie la MRC de La Haute-Yamaska. Produit par Les Topographes, l'Atlas des paysages fait ressortir les principales dynamiques paysagères et les enjeux territoriaux, permet de mieux connaître les éléments paysagers identitaires ainsi que les milieux de vie uniques et distinctifs qui participent à la richesse de notre région.

« Cet atlas est un précieux et solide outil, dont disposeront désormais nos équipes afin de préserver les paysages emblématiques et d'établir nos priorités d'interventions en identifiant les forces et les faiblesses de nos aménagements », de préciser Paul Sarrazin, préfet de la MRC de La Haute-Yamaska.

Faits saillants

L'Atlas des paysages...

- Recense les paysages emblématiques de la région à préserver, tels que le patrimoine ferroviaire et agropastoral;
- Identifie les paysages qui auraient avantage à être bonifiés, tels que les espaces minéralisés;
- Cible les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces sur les paysages actuels;
- Constitue un outil d'aide à la décision en aménagement du territoire dans la considération et la mise en valeur des paysages en servant notamment d'appui à la production d'un prochain plan de mise en œuvre;
- Sensibilise à la richesse du patrimoine paysager et à l'importance de le protéger.



Cinq orientations articulées en 21 pistes d'action

Ces cinq orientations regroupent 21 pistes d'action qui seront priorisées lors de la prochaine étape de révision du schéma d'aménagement :

1. Le paysage cadre de vie
2. Le paysage, garant de qualité environnementale
3. Le paysage, porteur d'identité régionale
4. Le paysage, opportunité de mobilité
5. Le paysage, outil de planification et de fédération.

L'Atlas des paysages est disponible pour consultation sur le site Internet de la MRC.

– 30 –

Source : Isabel Coulombe
icoulombe@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2276
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska